

Créer un impact durable à grande échelle :

Vers des programmes nationaux de protection sociale adaptative au Sahel

Julian Koschorke
Geoffrey Baeumlin
Claudia Santamaria

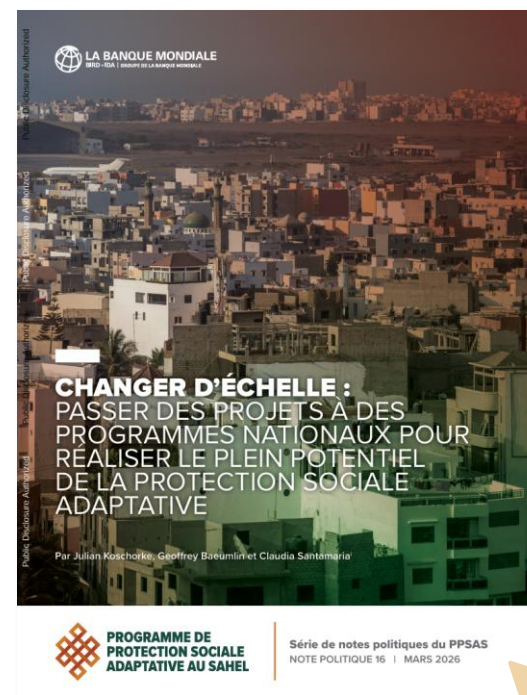
Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Aperçu

1. Qu'est-ce que la protection sociale adaptative (PSA) ?
2. Impacts de la PSA au Sahel
3. Mise à l'échelle de la PSA au Sahel
4. Approche par projet : qu'est-ce que c'est ?
5. Approche par projet : limites
6. Approche programmatique : qu'est-ce que c'est ?
7. Approche programmatique : progrès au Sahel
8. Pourquoi passer à une approche programmatique ?
9. Voies vers une approche programmatique au Sahel

En savoir plus ici



Cliquez sur l'image pour consulter la [note politique](#) associée.

1. Qu'est-ce que la protection sociale adaptative (PSA) ?

La **protection sociale adaptative (PSA)** est une approche stratégique et prospective visant à renforcer le **potentiel économique** et les **capacités de résilience** des populations sahéliennes les plus pauvres et vulnérables.

La PSA mobilise les systèmes nationaux pour déployer trois interventions complémentaires :

- ❖ **Filets sociaux** : Soutien financier prévisible et accompagnement des ménages afin de protéger et développer le **capital humain** et **renforcer leur résilience** face aux chocs.
- ❖ **Inclusion économique** : Lever les obstacles à la participation économique pour permettre aux ménages de diversifier et accroître leurs **revenus** et **actifs productifs**, développer leurs **compétences** et atteindre une **autonomie** durable.
- ❖ **Réponse aux chocs** : Extension temporaire du soutien en période de crise pour aider les ménages à **faire face aux chocs**.

2. Impacts de la PSA au Sahel

Au-delà de la réponse aux chocs, les **interventions régulières de la PSA** ont démontré des **impacts** significatifs et durables au Sahel :

- ❖ **Bien-être** : Réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire
- ❖ **Résilience** : Augmentation de la consommation et de l'épargne
- ❖ **Productivité** : Hausse des revenus, de l'épargne et des actifs productifs. Amélioration et diversification des moyens de subsistance
- ❖ **Capital humain** : Accroissement des investissements en éducation et en santé
- ❖ **Effets positifs** : Sur les communautés et les économies — y compris le renforcement de la cohésion sociale



Cliquez sur [l'infographie](#) pour voir les impacts de la PSA au Sahel.

3. Mise à l'échelle de la PSA au Sahel

Pour exploiter tout le potentiel de la PSA et maximiser ses impacts au Sahel, les interventions doivent être mises à l'échelle — avec une **couverture élargie** et une **durabilité assurée**.

Étendre les filets sociaux réguliers est crucial :

- ❖ Assurer un soutien régulier afin de renforcer la résilience des ménages
- ❖ Constituer la base des extensions temporaires et autres interventions

Cela nécessite un changement de paradigme

Approche par projet

Passer d'une série de petits **projets**, parallèles et limités dans le temps...



Approche programmatique

...à un **programme** national phare de la PSA, stratégique et cohérent, sous la direction du gouvernement.

4. Approche par projet : qu'est-ce que c'est ?

Série d'interventions de filets sociaux, généralement de **portée limitée**, qui **coexistent** les unes à côté des autres.

CARACTÉRISTIQUES d'une approche par projet



Durée : Limitée dans le temps, avec une date de fin fixe



Échelle et couverture géographique : Limitée, définie par le budget disponible du projet



Paramètres de conception : Spécifiques à chaque projet



Gestion : Unité de mise en œuvre du projet ou acteurs non gouvernementaux



Financement : Financement externe limité, en dehors du budget national



Base juridique : Souvent sans base légale au-delà de l'accord de financement

5. Approche par projet : limites

L'approche par projet a **démontré des résultats** et permis **d'acquérir de l'expérience**, mais elle atteint un **plafond d'impact**, empêchant de réaliser tout le potentiel de la PSA au Sahel.

LIMITES d'une approche par projet



Limites de conception : Une coordination limitée entre les projets peut entraîner des lacunes et des chevauchements dans la couverture, créant des inégalités entre les bénéficiaires et nuisant à la crédibilité.



Inefficacités opérationnelles : Limite les économies d'échelle et les opportunités d'apprentissage — générant des inefficacités.



Capacité limitée de prospective stratégique : Restreint le développement d'une vision, d'une stratégie et d'objectifs nationaux cohérents pour la PSA — renforçant les inefficacités.

6. Approche programmatique : qu'est-ce que c'est ?

Basée sur des **systèmes pilotés par le gouvernement** et généralement centrée sur un **programme national phare de PSA**, cette approche permet d'accroître l'échelle, l'efficacité, l'équité, l'impact et l'appropriation.

CARACTÉRISTIQUES d'une approche programmatique



Durée : Long terme / illimitée (même si le cycle des bénéficiaires est limité)



Échelle et couverture géographique : Couverture nationale d'un large groupe cible



Paramètres de conception : Harmonisés entre tous les acteurs de mise en œuvre



Gestion : Pilotée par le gouvernement, assurée par du personnel permanent



Financement : Budget national (+ financements externes)



Base juridique : Institutionnalisée par la loi / décret

7. Approche programmatique : progrès au Sahel

SÉNÉGAL

Programme national de filets sociaux PNBSF



Couverture (2025) :

~ **355 000 ménages** (~18% de la population)



Financement :

Entièrement financé par le **gouvernement**



Base juridique :

Décret présidentiel



Mise en œuvre :

Gérée par la **DGPSN**, rattachée au Ministère de la Famille et de la Solidarité

MAURITANIE

Programme national de filets sociaux *Tekavoul*



Couverture (2025):

~ **130 000 ménages** (~28% de la population)



Financement :

> **80 % financé par le gouvernement** ; initialement majoritairement soutenu par des donateurs



Base juridique :

Décret présidentiel

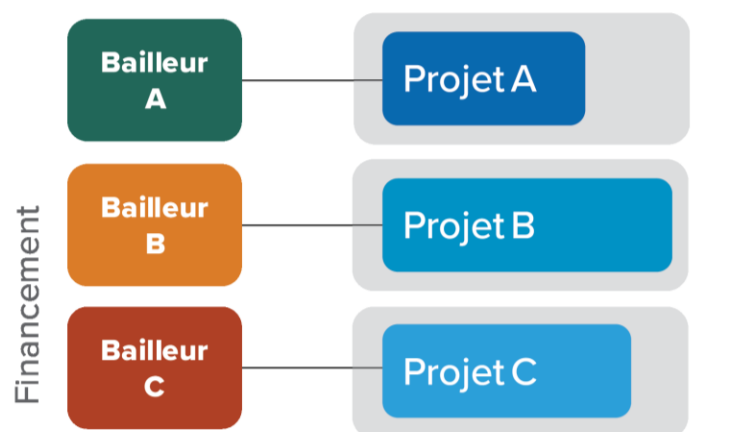


Mise en œuvre:

Gérée par **Taazour**, rattachée à la Présidence

8. Pourquoi passer à une approche programmatique ?

Approche basée sur des projets



 • Durée limitée et définie dans le temps



- Échelle limitée par rapport aux besoins
- Couverture géographique limitée.
- Faible ancrage juridique.

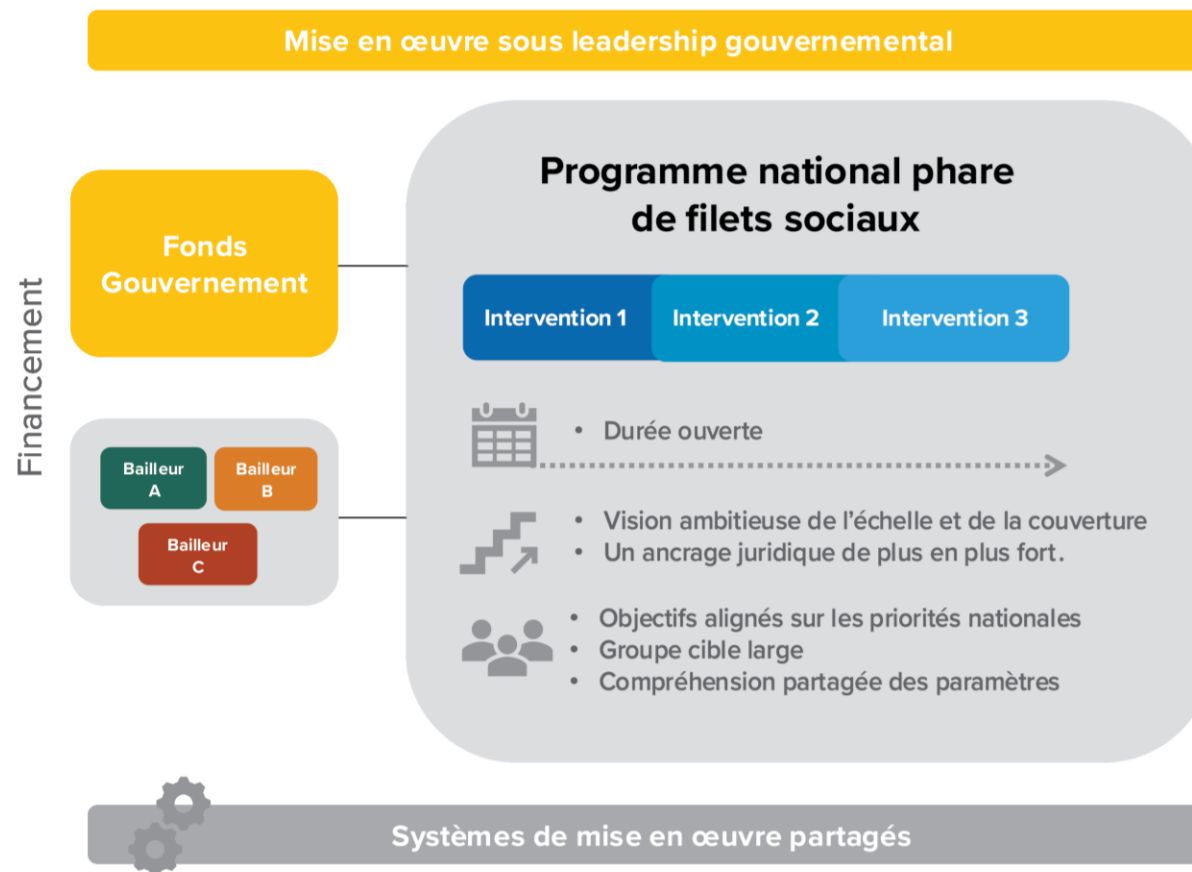


- Objectifs étroitement définis,
- Souvent, des groupes cibles spécifiques répondant aux objectifs étroits du projet
- Paramètres de conception spécifiques au projet



- Entités et systèmes mise en œuvre

Approche programmatique sous leadership gouvernemental



9. Voies vers une approche programmatique au Sahel

Les pays peuvent suivre plusieurs trajectoires de transition, mais toutes nécessitent quatre éléments clés :

- ❖ **Un leadership gouvernemental fort** : Les gouvernements doivent **piloter la conception**, l'aligner sur les **priorités nationales** et **réunir les partenaires** autour d'un **cadre juridique solide**.
- ❖ **Financement durable** : Des **engagements** crédibles et **pluriannuels** des gouvernements et des partenaires sont essentiels.
- ❖ **Arrangements institutionnels clairement définis** : Une **gouvernance** solide et un **ancrage institutionnel** fort sont indispensables.
- ❖ **Adhésion des parties prenantes** : Plusieurs acteurs doivent **contribuer** (financement, mise en œuvre, sensibilisation ou données) et **s'aligner derrière** les programmes nationaux.

© 2026 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/la Banque mondiale
1818 H Street NW
Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000
Site web : www.banquemondiale.org

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les constatations, interprétations et conclusions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les opinions de la Banque mondiale, de ses Administrateurs, ou des gouvernements qu'ils représentent.

La Banque mondiale ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est pas responsable des erreurs, omissions, ou incohérences qui pourraient apparaître dans les informations qui y sont fournies, ni de l'utilisation ou du défaut d'utilisation des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentées dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent document n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement qu'elle reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue, ni n'implique, ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ou comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. Parce que la Banque mondiale encourage la diffusion de son savoir, le présent ouvrage peut être reproduit, en intégralité ou en partie, à des fins non commerciales, dès lors que sa paternité est pleinement reconnue.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, y compris les droits subsidiaires, s'adresser à World Bank Publications, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; télécopie : 202-522-2625 ; courriel : pubrights@worldbank.org

